

forestiers et des métaux et minéraux. La Direction des industries de fabrication et du génie est organisée en quatre divisions chargées des appareils et machines commerciales, des appareils électriques et électroniques, du génie et de l'outillage, des produits textiles et biens de consommation puis une section des projets chargée des études spécialisées. Le personnel de ces divisions se compose d'agents de produits spécialisés dans leurs domaines et qui sont à la disposition des hommes d'affaires canadiens.

Les agents de produits visitent les usines de fabrication et les installations de production, assistent à des rencontres d'associations commerciales et de groupes d'études et y prennent la parole, préparent des rapports sur des produits et des études de marchés. Ils sont les principaux informateurs qui fournissent aux délégués commerciaux postés à l'étranger les renseignements sur les produits et services canadiens et répandent dans le monde industriel du Canada les renseignements sur les débouchés qu'offrent les pays étrangers. Constamment, ils analysent les rapports des délégués commerciaux postés à l'étranger afin de déterminer les marchés possibles pour les biens et services intéressant l'industrie canadienne. En collaboration avec la Commission des expositions du gouvernement canadien, ils prennent des dispositions pour permettre l'étalage de produits canadiens aux foires afin de les introduire sur des marchés nouveaux. Ils organisent et accompagnent des missions commerciales et agissent également à titre de délégués à des conférences internationales sur des produits en vue d'étudier les conditions du marché mondial et d'examiner les ajustements qui s'imposent.

Direction de la publicité commerciale.—Le rôle de la Direction de la publicité commerciale est de stimuler l'intérêt envers les produits canadiens sur les marchés étrangers et d'inciter les fabricants canadiens à chercher à vendre leurs produits à l'étranger. Pour atteindre ces objectifs, on utilise l'annonce, les relations publiques et la technique publicitaire de diverses façons. On emploie de même l'annonce, des périodiques, des dépliants, des brochures et d'autres imprimés à l'appui direct des foires et des missions commerciales; les communiqués, les enregistrements radiophoniques sur ruban et des coupures de film pour la télévision, servent à renseigner les Canadiens sur les possibilités et les succès du commerce extérieur.

La Direction se compose d'un Groupe chargé des opérations et de cinq divisions. Le Groupe chargé des opérations planifie et réalise les activités principales concernant les foires commerciales et les campagnes de publicité dans les magasins. La Division de rédaction qui fournit les services de rédacteurs et la Division des montages qui s'occupe de l'illustration, de la production, et du travail technique, travaillent en étroite collaboration avec le Groupe chargé des opérations. La Division de liaison avec les services d'information rédige et transmet des communiqués, des articles, des photographies, des discours et des renseignements de fond aux journaux, aux postes de radio et de télévision, aux revues et à la presse commerciale canadienne. Elle fournit du matériel publicitaire destiné à l'étranger, et réalise et fait circuler des films et des coupures de film pour la télévision afin d'accroître l'intérêt des pays étrangers envers le Canada comme fournisseur de nombreux produits. La Division de Canada Courier publie *Canada Courier*, journal illustré de huit pages, dont le but est de stimuler le commerce international du Canada; cette publication sert à faire connaître les produits des exportateurs canadiens et leurs services à l'étranger. Le journal tire à 97,000 exemplaires et circule dans plus de 100 pays. L'édition anglaise paraît six fois l'an, et des éditions en langue française, espagnole et allemande paraissent deux fois par année. La Division du commerce extérieur publie la revue bimensuelle *Foreign Trade*, et la revue mensuelle *Commerce extérieur*. Ces publications, destinées à aider l'exportateur canadien, renferment des renseignements sur les marchés étrangers, les règlements douaniers, les taux du change, ainsi que d'autres données pertinentes touchant le commerce.

Commission des expositions du gouvernement canadien.—La Commission organise, réalise et administre tous les envois canadiens aux foires et expositions auxquelles participe le gouvernement canadien à l'étranger. Elle conseille aussi les exposants privés